

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six novembre, à 18 h 00

Le conseil municipal de la commune de SAUTERNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DESCAMPS, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : 18 novembre 2019

Présents : MM. MAROT Yann – MAYEUR Francis – Mme RODIER Martine – M GUIGNARD Philippe – Mme TRACOU Nathalie – M DELAS Alexandre – Mmes GRANIE Alison – LONGO Christine – M DESPUJOLS Guy

Absents : M de VAUCELLES Gabriel – Mme MARTINEZ Véronique – M SANCHEZ Henri – Mme DUPRAT Sylvie

Décision 37_201911 : Mise en place du prélèvement automatique

Monsieur le maire expose les retards de paiement des factures de cantine garderie. Il propos de mettre en place le paiement du service par prélèvement automatique. La mise en place du prélèvement automatique permettrait de simplifier la démarche de règlement (en évitant les déplacements, les envois postaux et les risques de retard), de sécuriser les transactions et d'améliorer quantitativement et qualitativement le recouvrement des recettes.

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) garantit un accès gratuit au prélèvement automatique. Un contrat d'autorisation de prélèvement sera proposé aux usagers.

A l'unanimité, les membres présents acceptent la mise en place du prélèvement automatique pour les factures de cantine garderie.

Décision 38_201911 : Cession véhicule

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le véhicule Citroën Berlingo est hors d'usage.

Compte tenu du dernier rapport de l'auto-bilan, il convient alors de le céder.

Il est rappelé qu'il n'a pas été possible, lors de l'achat de l'utilitaire électrique en remplacement, de bénéficier d'une prime à la casse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à la cession du véhicule Citroën Berlingo et autorise monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la bonne exécution de cette délibération.

Questions diverses

Monsieur Marot fait un point sur le dossier de demande de subventions exceptionnelles en cours auprès du Département. Il rappelle l'historique de ce dossier de Catastrophes Naturelles et informe les élus que le Département a accepté d'octroyer une aide de 35% de 200000 euros. Compte tenu de cette information, il propose de recevoir l'entreprise Eiffage afin d'établir un calendrier des travaux mais précise qu'il conviendra certainement d'attendre le printemps pour leur réalisation.

Monsieur Descamps informe les élus que les Vœux à la population se dérouleront le Vendredi 10 Janvier à 18h30.

Madame Granie fait part de l'accident survenu sur la place de la Mairie au niveau de la Maison du Vigneron où une voiture a percuté un plot installé cet été. Monsieur le Maire l'informe qu'une solution provisoire va être installée avec la mise en place d'un pot béton avant solution de remplacement du plot.

Lecture faite et après approbation du présent compte-rendu, ont signé au registre les conseillers présents.